

Fonds d'investissement « vert » : Paris lance un Appel à Manifestation d'Intérêt

Pour accélérer la transition écologique et renforcer l'attractivité économique, Anne Hidalgo a choisi de doter Paris d'un Fonds d'investissement territorial pour la transition écologique. La Ville de Paris publiera fin octobre un appel à manifestation d'intérêt pour sélectionner la société de gestion chargée de gérer ce fonds.

Le rapport « Deadline 2020 », réalisé en 2016 par le C40, démontre que les métropoles doivent engager plus de 1 000 milliards de dollars d'investissements à l'échelle mondiale d'ici 2050 si elles veulent atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et ainsi limiter la hausse globale des températures à 1,5 degré.

Paris, ville de l'Accord sur le Climat, se doit d'être leader dans ce domaine. Elle investira 3 milliards d'euros dans la transition énergétique d'ici 2020. Mais cet effort du secteur public doit aussi s'accompagner d'une mobilisation des entreprises et des investisseurs privés. C'est pourquoi Anne Hidalgo, Maire de Paris, a décidé de doter la capitale d'un fonds d'investissement « vert ».

« Relever le défi climatique, c'est une question d'humanisme, d'altruisme et de conviction écologique, mais c'est aussi une véritable ambition économique. Cela ouvre des opportunités formidables : de nouveaux marchés, de nouvelles activités liées aux nouvelles façons de se déplacer, de consommer ou de se loger. La transition énergétique est en cela créatrice de richesses et d'emplois. C'est maintenant qu'il faut saisir ce potentiel », souligne la Maire de Paris

Paris Fonds Vert, premier fonds d'investissement territorial vert

Le fonds d'investissement territorial pour la transition écologique, Paris Fonds Vert, est un outil juridique et financier inédit, rendu possible par la loi sur le statut de Paris adoptée début 2017, qui vise à mobiliser des financements privés et à les réinjecter dans des entreprises innovantes développant des solutions dans le domaine de la transition écologique. Cette initiative a reçu le soutien de la Caisse des Dépôts et Consignations, partenaire de la Ville de Paris dans la phase de préfiguration du fonds, ainsi que de l'ADEME et de PARIS EUROPLACE dans le cadre de son initiative *Finance for tomorrow*, visant à faire de la Place de Paris, une place de référence en matière de finance verte.

Un accélérateur du déploiement de solutions innovantes dans les métropoles

Avec une cible d'investissement d'un minimum de 150 M€, le fonds d'investissement parisien pour la transition écologique prendra des participations minoritaires au capital de PME innovantes à fort potentiel de croissance, déployant des activités favorisant l'accélération de la transition écologique sur le territoire parisien (technologies, produits ou services) et potentiellement déclinables dans d'autres métropoles. Le fonds financera en priorité les secteurs d'activités suivants : bâtiments et logements durables, mobilités et logistiques urbaines durables, énergie verte, amélioration de la qualité de l'air, gestion innovante des déchets, déploiement de technologies de l'information et de la communication en faveur de la préservation du climat.

Le fonds sera géré par une société de gestion indépendante, agréée par l'Autorité des marchés financiers, choisie par la Ville de Paris via un appel à manifestation d'intérêts. Le gestionnaire du fonds d'investissement sera chargé, dans un premier temps, de constituer le fonds et de mobiliser les investisseurs privés (institutionnels et corporate), puis, dans la phase d'activité du fonds, de sélectionner et de gérer le portefeuille d'entreprises bénéficiant de financements. Il s'agira pour la société de gestion d'apporter au Paris Fonds Vert son expertise en matière de capital investissement et de levées de fonds, ainsi que sa connaissance de l'innovation dans le champ de la transition écologique.

Avec cette initiative innovante, la Ville de Paris confirme son engagement en faveur de la finance verte, qu'elle avait déjà témoigné en étant la 1^{ère} collectivité à émettre en 2015 un Green bond selon les « Green bonds principes », opération qu'elle renouvellera début novembre avec une nouvelle émission de 300M€.

Contacts presse : Marion Fonteny / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61